

Réf: Dossier N° 025600

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPHIS CONSEILS DI » en abrégé « OCDI »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Djibi Cité Groupement
4000 C, LOT 443, ILOT 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/06/2021, et enregistrés au CEPICI le 05/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPHIS CONSEILS DI » en abrégé «

OCDI »

Objet :

- Conseil juridique
- Audit et conseil sécurité
- Médiation
- Formations
- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (400) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré Djibi Cité Groupement
4000 C, LOT 443, ILOT 4

Dirigeant(s) : M DIOMANDE INZA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03807 du 10/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20690/GTCA/RC/2021 du 10/08/2021

